



**Communiqué de presse  
AG/1418**

---

**Assemblée générale**

21<sup>e</sup> & 22<sup>e</sup> séances plénières – matin & après-midi

**ASSEMBLEE GENERALE: FIN DU 58<sup>EME</sup> DEBAT GENERAL LARGEMENT  
CONSACRE AU ROLE DE L'ONU DANS LE RELEVEMENT DE L'IRAQ ET A  
LA REVITALISATION DU MULTILATERALISME**

Les répercussions de l'attentat du 19 août dernier contre le siège des Nations Unies, à Bagdad, et la définition du rôle que devra jouer l'Organisation dans le relèvement de l'Iraq au cours des prochains mois ont dominé le débat de haut niveau de l'Assemblée générale, entamé le 23 septembre dernier et qui s'est achevé ce soir. Les 77 chefs d'Etat et de gouvernement et la centaine de ministres qui se sont succédés pendant huit jours à la tribune de l'Assemblée ont mis l'accent sur la nécessité de relancer le cadre multilatéral qu'incarnent les Nations Unies et auquel la crise iraquienne a porté atteinte au printemps 2003. En lançant un appel à la redynamisation du système des Nations Unies, les intervenants ont également jugée cruciale la réforme de l'Organisation, présentée par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, au premier jour du débat général, pour surmonter les défis contemporains tels que le terrorisme, la lutte contre l'extrême pauvreté et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

Ces deux semaines de débat général ont d'autre part permis de relever que dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, les Etats Membres estiment qu'une révision de la composition du Conseil de sécurité refléterait davantage les nouveaux équilibres géopolitiques mondiaux. Une telle réforme permettrait également de renforcer la légitimité et la crédibilité du Conseil dans la prévention et la résolution des conflits, ainsi que dans la consolidation de la paix et le relèvement postconflit, en particulier dans des situations telles que celle qui prévaut en Iraq, comme l'a indiqué le Président de l'Assemblée générale, M. Julian R. Hunte, dans son allocution de clôture. Plus tôt dans la journée, les guerres civiles et les crises politiques qui déchirent la Côte d'Ivoire, le Libéria, ou la Guinée-Bissau avaient été longuement évoquées par les représentants africains qui, à l'instar du Ministre guinéen des affaires étrangères, M. François Lonseny Fall, ont jugé que le départ du Président Charles Taylor et le déploiement progressif de 15000 hommes dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Libéria, créée le 19 septembre dernier par le Conseil de sécurité, auguraient de perspectives heureuses et du retour à la stabilité dans toute la sous-région après quatorze années de guerre.

Face à la détermination de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, telle que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à

contribuer à éteindre les foyers de tension et à mettre sur pied d'ici 2010 une force interafricaine de maintien de la paix, le Ministre béninois des affaires étrangères, M. Rogatien Biaou, a invité la communauté internationale à ne pas se détourner des besoins du continent. Les responsables africains ont ainsi loué les efforts conjoints de l'Opération Licorne, de la MINUCI et des forces de la CEDEAO pour le retour à la paix en Côte d'Ivoire et le Chef de la diplomatie ivoirienne, M. Mamadou Bamba, a réaffirmé que la mise en œuvre des Accords de Linas-Marcoussis constituait l'unique solution pour une sortie de crise rapide dans son pays. Si l'évolution de la situation en Afrique de l'Ouest semble prometteuse, celle qui prévaut dans la Corne de l'Afrique est source d'inquiétudes, a insisté quant à lui le Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée, M. Ali Said Abdella. Il a déploré l'attitude du Gouvernement éthiopien qui vient selon lui, de rejeter dans une lettre adressée le 19 septembre 2003 à M. Kofi Annan, la décision de la Commission du tracé de la frontière entre les deux pays, conformément aux Accords d'Alger, et de déclarer que la présence de la MINUEE n'était plus souhaitable.

En fin d'après-midi, le Président en exercice du Conseil de gouvernement iraquien, M. Ahmed Chalabi, a esquissé les contours de la démocratie à laquelle aspire le peuple iraquien libéré du joug de la dictature de Saddam Hussein. Le système politique iraquien doit reposer avant tout sur une véritable séparation des pouvoirs, sur un respect de la liberté de la presse, ainsi que sur la prise en compte des droits des minorités politiques et religieuses.

Outre le Président de la République kirghize, les Ministres des affaires étrangères et chefs de délégation des pays suivants ont également pris la parole aujourd'hui : Grenade, Trinité-et-Tobago, République centrafricaine, Slovaquie, Seychelles, Niger, Suriname, Libéria, Géorgie, Zambie, Congo, Fidji, Somalie, Guinée-Bissau et Cameroun.

L'Assemblée générale se réunira de nouveau lundi 6 octobre à 10 heures, pour procéder entre autres à l'élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

## **DECLARATIONS**

M. ASKAR AKAYEV, Président de la République kirghize, a insisté sur les efforts de son pays pour lutter contre le terrorisme en Asie centrale et salué les mesures prises au sein des Nations Unies pour faire face à ce fléau. La coalition internationale contre le terrorisme a posé des jalons importants, a poursuivi le Président, estimant que les Nations Unies doivent demeurer au coeur du dispositif. L'idée selon laquelle les Nations Unies auraient perdu de leur légitimité va à l'encontre de l'architecture internationale de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Aussi M. Akayev a-t-il jugé important de renforcer la légitimité des Nations Unies et s'est dit optimiste au regard des déclarations des Présidents Bush, Poutine, Chirac et du Chancelier allemand quant à un compromis sur le rôle des Nations Unies dans la gestion de la crise iraquienne. Plaidant ensuite pour la réforme du Conseil de sécurité, le Président kirghize a exhorté les Nations Unies à poursuivre les réformes afin de pouvoir mieux faire face aux problèmes du monde et relever les défis du Millénaire. Sans la contribution des grandes puissances, ces efforts sont vains, a toutefois souligné M. Akayev, dans la mesure où ces réformes supposent des moyens financiers et une certaine volonté politique.

Abordant ensuite la situation socioéconomique de la République kirghize, M. Akayev a indiqué que des efforts significatifs avaient été faits pour ancrer ce pays dans

l'économie de marché. Toutefois, a-t-il ajouté, l'assistance des organismes des Nations Unies et des pays développés sera indispensable pour la mise en oeuvre de partenariats pour le développement durable, en particulier ceux qui ont été définis dans le cadre de l'Assemblée internationale des montagnes, réunie en 2002 à Bichkek. Il a exprimé ensuite son inquiétude face aux défis posés par le trafic de drogues, les trafics d'armes, l'insécurité aux frontières et les risques de séparatisme, plaçant l'espoir des petits pays dans les Nations Unies pour relever ces défis.

M. ELVIN NIMROD, Ministre des affaires étrangères et du commerce international de la Grenade, a réaffirmé les engagements de son pays dans la lutte mondiale contre le terrorisme, convaincu que son élimination sera garantie de stabilité économique et sociale. Il a ensuite rappelé la nécessité de mettre en oeuvre la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida d'ici à 2005, alors que la pandémie progresse, particulièrement en Afrique subsaharienne et aux Caraïbes. Appelant ensuite à la coopération dans le combat pour l'éradication de la pauvreté, il a souligné les efforts de la communauté caribéenne (CARICOM) afin d'établir un marché et une économie unique en vue d'utiliser au mieux les ressources limitées de la région, d'améliorer la compétitivité, la productivité et la coopération. Par ailleurs, la Grenade a déploré que le peuple cubain continue de subir un blocus économique et financier unilatéral, appelant à la levée inconditionnelle des sanctions. La délégation de la Grenade a demandé pour cela l'assistance des pays les plus développés, regrettant à cet égard le récent échec du Sommet de Cancún. Soulignant le retard de la mise en oeuvre des décisions collectives, notamment sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement, le ministre souhaite saisir l'occasion du Sommet qui se tiendra à Maurice en 2004 pour s'assurer que les priorités de tels Etats seront prises en considération. Parmi elles, la reconstruction au lendemain des catastrophes naturelles; le problème des changements de climat et de la montée des eaux; la raréfaction des ressources en eau potable; le développement de l'énergie solaire et renouvelable et la gestion des flux touristiques en vue de protéger l'environnement et l'intégrité culturelle de ces nations. En conclusion, le ministre a souhaité que la 58<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale reste comme celle de la mise en oeuvre.

M. FRANCOIS LONSENY FALL, Ministre des affaires étrangères de la République de Guinée, a déclaré qu'en Afrique de l'Ouest, l'espoir renaissait. La Sierra Leone se stabilise grâce au soutien actif de la communauté internationale. Exprimant son appréciation pour le respect des critères de retrait de la MINUSIL, il a estimé que le succès de ce plan était tributaire de l'accroissement de l'assistance à la Sierra Leone, mais aussi de la restauration effective de l'autorité de l'Etat. Par ailleurs, une nouvelle ère se dessine au Libéria, s'est-il félicité, depuis le départ du Président Charles Taylor, ce qui augure de perspectives heureuses pour la sous-région toute entière. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour un appui effectif à la mise en oeuvre de l'Accord d'Accra pour que les Libériens se réconcilient avec eux mêmes et s'attèlent à la reconstruction de leur pays. Il a salué l'action conjointe entreprise par la CEDEAO, les Nations Unies et les partenaires au développement pour déployer la force multinationale et assurer la paix au Libéria. La mise en place de cette force de stabilisation s'avère comme un impératif pour appliquer l'Accord global de paix. Le Ministre a en outre soutenu sans réserve les décisions du Tribunal spécial de Sierra Leone dans sa lutte contre l'impunité. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, il a exhorté toutes les parties à poursuivre le dialogue en vue de la mise en oeuvre effective de l'Accord de Linas-Marcoussis. Il a appelé de ses voeux la création de meilleures conditions en Guinée-Bissau en vue d'un retour normal à la vie constitutionnelle. À propos de la région des Grands Lacs, le Ministre a lancé un appel pour que la communauté internationale apporte à la Mission d'observation des Nations Unies au

Congo (MONUC) les ressources nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Concernant le Burundi, il s'est félicité des résultats encourageants obtenus dans la mise en oeuvre de l'Accord d'Arusha. Il a aussi évoqué la situation en République centrafricaine, la question de la délimitation des frontières entre l'Ethiopie et l'Erythrée, la Somalie et le Sahara occidental.

En tant que membre du Conseil de sécurité, le Ministre a abordé la question du Moyen-Orient en renouvelant son soutien au Président Arafat et a marqué sa ferme opposition à toute tentative de porter atteinte à son intégrité politique et physique. Il a encouragé l'ONU à poursuivre sa mission de paix en Iraq. De plus, le Ministre a évoqué la question de l'Afghanistan, de la Péninsule coréenne, de la Chine et de Chypre. Enfin, il s'est réjoui du soutien de la communauté internationale, notamment des pays du G8, à l'Union africaine et à son cadre programmatique, le NEPAD.

M. KNOWLON W. GIFT, Ministre des affaires étrangères de Trinité-et-Tobago, a estimé que la paix et la stabilité dans le monde dépendait en grande partie de la manière dont la communauté internationale faisait reculer la pauvreté, l'injustice, l'intolérance, la misère et les maladies telles que la malaria, la tuberculose et le VIH/sida. A cet égard, il a rappelé que les Caraïbes avaient le plus fort taux de prévalence après l'Afrique subsaharienne et que la pandémie représentait une réelle menace à l'encontre du développement des pays de la région. Aussi, a-t-il insisté sur la nécessité d'apporter un soutien financier conséquent au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, sans quoi de très nombreuses vies seraient encore perdues. Par ailleurs, le Ministre de Trinité-et-Tobago a rappelé combien il était essentiel selon lui que la Communauté internationale apporte une attention particulière aux problèmes spécifiques des petits Etats insulaires en développement (PEID), qui restent particulièrement fragiles et vulnérables à cause notamment de leur taille et de leur isolement. A ce titre, il a appelé la communauté internationale à soutenir efficacement la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement. Le Ministre a également fait valoir que son pays accueillerait la semaine prochaine la Réunion préparatoire régionale destinée à promouvoir le Programme d'action.

Par ailleurs, il s'est dit préoccupé par la question de l'acheminement des déchets nucléaires dans la mer des Caraïbes et a estimé que les garanties apportées en la matière n'étaient pas suffisantes au regard des effets dévastateurs que pourrait avoir un accident sur l'écosystème et l'économie de la région. Le Ministre a appelé les pays concernés à cesser ce type de pratique. Dans le domaine de la gouvernance, il a rappelé que son gouvernement, élu à la suite d'élections libres et multipartites, s'était engagé à respecter les droits de l'homme, à faire régner l'état de droit et à impliquer la population dans l'élaboration des politiques publiques. Nous nous sommes également engagés à devenir un pays développé d'ici à 2020 avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie de la population dans des domaines aussi divers que l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, le transport, les télécommunications, l'eau et l'électricité, a-t-il fait valoir, affirmant que son pays allouait à ce titre une part importante de son budget à de nombreux programmes de développement et à l'éradication de la pauvreté. Le Ministre a cependant souligné que de tels objectifs n'étaient réalisables qu'avec les efforts concertés de la communauté internationale, notamment en ce qui concerne la distribution équitable des ressources et des bénéfices des échanges commerciaux entre les Etats, particulièrement entre les pays dont la place dans l'économie mondiale est désavantagée.

M. ROGATIEN BIAOU, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine du Bénin, a estimé que s'il est un domaine où l'ONU a progressé, c'est celui de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits armés, notamment par la mise en oeuvre de ses opérations de maintien de la paix. Mais face à l'acuité des problèmes de l'Afrique, le Bénin a toutefois souhaité que l'ONU et ses Etats Membres renforcent leur soutien aux initiatives africaines destinées à éviter la déstabilisation prolongée du continent. Ainsi, l'Union africaine a montré sa détermination dans l'extinction des foyers de tension, a-t-il rappelé. Le Ministre s'est déclaré prêt à coopérer à la mise en place de son plan de travail afin que d'ici à 2010, l'Afrique puisse disposer d'une force interafricaine de maintien de la paix. La Mission du Conseil de sécurité qui a visité l'Afrique centrale et de l'Ouest, en juin et juillet 2003, a d'ailleurs mis en avant l'impérieuse nécessité d'établir un tel dispositif à titre permanent. En effet, la mobilisation effective et le déploiement rapide des troupes sur le terrain sont déterminants dans la maîtrise des conflits armés en Afrique, a estimé M. Biaou, évoquant le cas de la Côte d'Ivoire, avec l'Opération Licorne et le déploiement de la MINUCI. À cet égard, le Ministre a estimé que la présence militaire devait se poursuivre afin d'appuyer la mise en oeuvre des Accords de Linas-Marcoussis pour un retour à la normalité. Il a encore souligné l'utilité des réactions rapides, celle des Etats de l'Afrique centrale et du Nigeria lors du coup d'Etat de Sao Tomé-et-Principe, pour un rétablissement du Président démocratiquement élu, ou encore celle de la CEDEAO en Guinée-Bissau, amenant les putschistes à s'engager à un processus électoral. Le Bénin a apprécié aussi l'autorisation d'envoi d'une force multinationale et de stabilisation de l'ONU au Liberia. Le Ministre a encore rappelé que l'évolution récente de la situation en République démocratique du Congo remettait constamment à l'ordre du jour la nécessité de la tenue d'une conférence sur la situation dans le région des Grands Lacs.

Pour M. Biaou, le NEPAD, cette initiative purement africaine, a enregistré des avancées notables dans sa mise en oeuvre. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle renforce son appui à ses initiatives, à l'instar de ce qui a été fait par les Japonais lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Le Gouvernement béninois a appelé à un accroissement substantiel des ressources des différents fonds d'aide, et en particulier du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) qui oeuvre en faveur de la lutte contre la pauvreté.

Le Ministre a enfin rappelé que les négociations de Cancún ont été l'occasion pour les pays les moins avancés (PMA) de verser au débat leurs préoccupations, notamment celles liées à l'octroi de subventions agricoles aux producteurs non compétitifs, une pratique qui étouffe littéralement les producteurs de coton des pays sous-développés, a-t-il déploré.

M. ALI SAID ABDELLA, Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée, évoquant la Mission des Nations Unies entre l'Érythrée et l'Éthiopie, a remercié les pays médiateurs et contributeurs de troupes et les a exhortés à rester engagés en dépit de l'évolution récente de la situation. Le 19 septembre 2003, a rappelé le ministre, l'Éthiopie a adressé une lettre au Secrétaire général des Nations Unies pour lui signifier clairement son intention de reprendre la guerre dans le cas où ses revendications relative au tracé de la frontière ne seraient pas respectées. Or, conformément aux Accords d'Alger, la Commission de délimitation des frontières a rendu sa décision le 13 avril 2002 et Badmeh a été reconnue comme étant en territoire érythréen, a fait observer M. Said Abdella, condamnant le rejet par Addis-Abeba de cette décision finale de la Commission.

Le Premier Ministre éthiopien a déclaré ouvertement que le processus de démarcation des frontières est en crise grave et demandé au Conseil de sécurité de mettre en place un autre mécanisme pour trancher sur les zones litigieuses et il a également souhaité le retrait de la MINUEE, a jouté le Ministre érythéen. L'Éthiopie est en contradiction avec ses propres déclarations lorsqu'elle demandait, il y a un an, au Conseil de sécurité, de faire pression sur l'Érythrée pour que nous acceptions d'avance le tracé des frontières, trop sûre de voir ses conquêtes territoriales entérinées par la Commission. Aujourd'hui, le rejet unilatéral par l'Éthiopie du tracé des frontières doit être condamné, a poursuivi M. Said Abdella, dans la mesure où il entraîne des dépenses considérables en matière d'assistance humanitaire aux personnes déplacées. Considérer que la ligne de démarcation constitue une frontière est une erreur grave de l'Éthiopie, a-t-il dit, ajoutant que le fardeau financier que constitue la MINUEE n'est qu'un prétexte fallacieux du Gouvernement d'Addis-Abeba pour se débarrasser de la présence internationale. Après trois décennies de conflit, l'Éthiopie et l'Érythrée doivent construire la paix et mettre un terme aux différends les opposant en appliquant l'Accord d'Alger et les décisions de la Commission de délimitation des frontières, a conclu le ministre, tout en s'inquiétant de l'instabilité provoquée par l'Éthiopie, pays où la famine fait rage depuis des décennies, et déplorant la tolérance de la communauté internationale qui n'a jamais pris aucune sanction face aux violations du droit international de l'Éthiopie.

M. MAMADOU BAMBA, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, a fait valoir que le Gouvernement de réconciliation nationale avait réalisé des progrès importants, au nombre desquels la signature en mai d'un accord de cessez-le-feu intégral entre les Forces armées nationales de la Côte d'Ivoire (FANCI) et les Forces nouvelles (ex-rébellion armée), la mise en place d'un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et la normalisation des relations avec les pays voisins. S'agissant de la question des droits de l'homme, le Ministre ivoirien a affirmé que son pays n'avait jamais cessé de mettre au centre de ses préoccupations le respect de la personne humaine et n'avait pas interrompu, malgré l'amenuisement de ses capacités financières, sa politique originale d'accueil des réfugiés. Il a souligné que cette lourde tâche nécessitait un besoin accru de la communauté internationale, son pays devant simultanément assurer le rapatriement de ses nombreux ressortissants réfugiés dans certains pays voisins. Le Ministre a également fait valoir que son pays avait, entre autres, créé depuis le 5 août 2002 un ministère exclusivement consacré aux droits de l'homme. Il a rappelé que la Côte d'Ivoire avait en outre sollicité l'envoi d'une mission impartiale d'enquête des Nations Unies, eu égard aux violations massives des droits de l'homme, afin de lutter contre l'impunité. Elle s'est aussi empressée de réserver une suite favorable, avec propositions de dates, aux demandes de visites formulées par le Rapporteur spécial chargé des personnes déplacées et par les différents Rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme, a ajouté le Ministre. Il a cependant fait état de l'impossibilité temporaire pour son administration et pour les rapporteurs spéciaux de se rendre sur l'entièreté du territoire pour vérifier les faits.

Soulignant que le processus de paix et de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire restait encore fragile, le Ministre a affirmé que toutes les forces reconnaissaient cependant que l'Accord de Linas-Marcoussis était l'unique solution de sortie de la crise ivoirienne. Il s'est par ailleurs félicité du ferme engagement américain au Libéria, en appui aux efforts de la CEDEAO et a estimé que le programme DDR restait capital au Libéria comme en Côte d'Ivoire, où, en rétablissant la sécurité et en restaurant l'intégrité territoriale, il permettrait d'organiser en 2005 des élections transparentes et justes sous contrôle international. Soulignant par ailleurs que le mercenariat, ajouté à la prolifération et au

trafic illicite des armes légères, constituait une menace pour la paix des pays africains, le Ministre a appelé l'Assemblée à prendre des mesures concrètes dans la lutte contre ces facteurs déstabilisants.

M. FERNAND POUKRE-KONO, République centrafricaine, a rappelé que la volonté du Gouvernement de transition centrafricain d'œuvrer au retour à la vie constitutionnelle normale a permis d'obtenir depuis le 15 mars 2003 des avancées très significatives. Il s'agit notamment de la mise en place du Conseil national de transition qui tient lieu de parlement et du déroulement du Dialogue national qui doit permettre aux Centrafricains de rechercher les causes profondes de leur division. En 2004, a-t-il indiqué, le Gouvernement de transition organisera un référendum constitutionnel, et les élections présidentielles, puis municipales et législatives. Cette transition consensuelle, dont le terme a été fixé en janvier 2005, devra permettre la sécurisation du pays, l'assainissement des finances publiques et la relance des secteurs économiques et sociaux, porteurs de croissance. Ces grands axes de la politique générale et de la stratégie de la relance économique ont fait depuis l'objet du soutien des Etats limitrophes du nouveau régime et de ceux de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Par ailleurs, treize pays membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale ont également marqué leur soutien au changement intervenu à Bangui au cours de leur 19<sup>ème</sup> Réunion ministérielle, qui s'est tenue à Brazzaville en mai dernier. Soucieuse d'obtenir le soutien de la communauté internationale, la délégation centrafricaine a émis le vœu que les Nations Unies s'impliquent davantage dans l'action à mener pour asseoir une véritable culture des droits de l'homme. Pour ce faire, l'ONU doit se réformer, rationaliser ses procédures, ses méthodes et ses approches, à commencer par le Conseil de sécurité, qui doit procéder à sa recomposition, tant au niveau des membres permanents que des non permanents, afin de tenir compte de la nouvelle réalité internationale.

“Nous unir pour l'Iraq est devenu notre intérêt commun”, a déclaré Mme KLARA NOVOTNA (Slovaquie), qui a estimé que la résolution 1483 constituait une base solide pour la reconstruction. A cet égard, son pays a décidé de participer aux opérations de stabilisation en Iraq, en fournissant des experts en déminage. Mais compte tenu de sa capacité et du nombre de Slovaques engagés dans des missions de maintien de la paix à travers le monde, cette participation peut paraître minime, a-t-elle déploré, mais elle indique cependant la volonté des Slovaques de se joindre aux efforts accomplis en la matière par la communauté internationale, a indiqué Mme Novotna, exprimant aussi le soutien de son gouvernement à l'idée de créer des conditions favorables pour que le peuple iraquien bâtisse lui-même son avenir.

Les Nations Unies, qui ont un mandat précis, doivent jouer un rôle plus grand dans le redressement de l'Iraq, a-t-elle estimé. Quant au Proche-Orient, elle a exhorté les deux parties à imaginer les conséquences tragiques qu'aurait l'abandon de la Feuille de route. A propos de l'Afghanistan, elle a indiqué que la communauté internationale ne devait pas quitter le pays, rappelant que la Slovaquie a appuyé complètement les actions du Comité contre le terrorisme. Le facteur le plus important de succès des opérations de maintien de la paix, a-t-elle cependant ajouté, consiste aussi dans le versement à temps des contributions financières. La Slovaquie y est activement impliquée puisqu'elle participe à six missions, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Mme Novotna a indiqué que son pays s'engagerait encore davantage l'an prochain quand il sera membre de l'Union européenne et de l'OTAN.

M. CLAUDE MOREL (Seychelles) a réaffirmé son engagement en faveur des principes de l'Organisation des Nations Unies à un moment où certaines voix s'interrogent sur son rôle. Certes, le système des Nations Unies doit être réformé et modernisé. Appuyant les initiatives de revitalisation de l'Assemblée générale en vue de la rendre plus efficace, le représentant a souhaité la création d'un mécanisme de suivi concernant l'application des décisions et des résolutions qu'elle a adoptées au cours de la dernière décennie. Le Conseil de sécurité doit aussi être réformé et le nombre de ses membres, permanents et non permanents, augmenté. Ceci doit inclure les pays les moins avancés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (PMA). Après dix ans de débat sur la question, a estimé M. Morel, il est impératif de faire des progrès. Il faut qu'il y ait une véritable volonté politique de la part de toutes les parties concernées pour parvenir à une solution acceptable.

La situation des petits Etats insulaires en développement (PEID) sera examinée en août 2004 à Maurice lors du Sommet sur le suivi du Programme d'action de la Barbade. Ce Sommet sera l'occasion pour ces pays de réaffirmer leurs caractéristiques particulières, leur vulnérabilité et leurs perspectives de développement durable. La communauté internationale, de son côté, pourra accorder une attention particulière à la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement, qu'elle soit économique, sociale ou environnementale. Il a demandé aux pays développés de soutenir pleinement la mise en œuvre de ce qui résultera du Sommet de Maurice. Le représentant a souligné que les changements climatiques préoccupent considérablement son pays. Ces dernières années, mon pays a connu des périodes inhabituelles d'alternance de sécheresse et de pluies torrentielles, de destructions agricoles et des infrastructures. La hausse de température de la mer a détruit 75% des coraux de notre archipel, a-t-il indiqué. Bien que les petits Etats insulaires ne soient pas responsables du réchauffement mondial, ils en subissent les conséquences. Cette menace croissante demande une nouvelle action internationale concertée, car elle touche toute la planète. Le représentant a exhorté les pays industrialisés à respecter les engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto et à ratifier cet instrument car, a-t-il estimé, il constitue le seul cadre multilatéral qui puisse répondre aux importants défis auxquels le monde est confronté. En outre, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique doit tenir compte des problèmes spécifiques des huit pays insulaires africains.

Pour Mme AICHATOU MINDAOUDOU, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Niger, le maintien de la paix et de la sécurité internationales doit demeurer l'objectif prioritaire de l'ONU. Elle a estimé que pour le Niger, et au-delà, pour l'ensemble de l'Afrique, l'approche régionale devait être privilégiée dans le règlement des conflits, comme ce fut le cas dans la région du fleuve Mano, en République démocratique du Congo ou au Burundi. Le Gouvernement du Niger a donc souhaité un renforcement des capacités régionales de maintien de la paix et de la sécurité collective, qui doit reposer sur une coopération accrue entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales.

La Ministre a également rappelé que son pays a toujours milité pour la paix régionale et mondiale ainsi que pour un désarmement général et complet. Elle a ainsi souscrit aux normes de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en vue d'une transparence totale dans la production, la vente et l'acheminement de l'uranium, une position qui se reflète à travers une coopération de plus d'une décennie avec tous les intervenants de la filière uranium, et qui ne souffre aucune ambiguïté. Le Niger, a tenu à préciser Mme Mindaoudou, reste toujours disposé, comme à l'accoutumée, à recevoir

l'autorité indiquée à savoir l'AIEA pour toute vérification relative à la production et à la vente de son uranium. Dans ce domaine, son pays, conformément à l'article 3 du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, a accepté en accord avec l'AIEA le système de surveillance et de garanties qui, appliqué de bonne foi comme c'est le cas au Niger, n'offre absolument aucune possibilité de transactions occultes dont son pays a été si injustement accusé, a-t-elle affirmé.

Au plan économique, les objectifs du développement définis dans la Déclaration historique du Millénaire doivent demeurer une préoccupation constante de la communauté internationale et guider l'action mondiale pour l'avènement d'un ordre socio-économique stable, juste, fait de plus de partage et de solidarité, a ensuite déclaré Mme Mindaoudou. Mais elle a réclamé des actes concrets quant aux engagements pris au cours des grandes conférences et des sommets internationaux. Ainsi, six ans après le Sommet mondial de l'alimentation, 815 millions de personnes souffrent encore de la faim et 150 millions d'enfants souffrent de carences dues à la malnutrition, a-t-elle rappelé. Cependant, de la Conférence de Bruxelles sur les pays les moins avancés (PMA) au Sommet de Johannesburg en passant, entre autres, par la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, le continent africain a été au coeur des débats. Mais ces rencontres n'ont pas répondu aux attentes pressantes du continent, a-t-elle déploré. Il est indispensable d'instaurer une cohérence dans la gouvernance économique mondiale, à travers le renforcement de la coopération entre les organisations internationales et de la compatibilité des décisions prises en leur sein, a-t-elle encore estimé.

Mme MARIA E. LEVENS, Ministre des affaires étrangères du Suriname, a déclaré que la globalisation pouvait devenir une voie d'accès au développement mondial à condition qu'elle profite à tous et qu'elle prenne un visage humain. C'était là le sens des Sommets qui se sont tenus à Doha, Monterrey et Johannesburg, a-t-elle rappelé. Pour cela, la Ministre a affirmé qu'il fallait adopter un ensemble de politiques qui crée une croissance économique plus forte, complété par une action qui permette d'accroître les capacités des plus démunis. Ces efforts doivent rencontrer un plus large soutien de la part de la communauté internationale, en particulier grâce à un meilleur accès au marché pour les pays en développement. Par ailleurs, le maintien de la paix et de la sécurité, à l'ordre du jour international, doit reposer sur un modèle juste qui promeut la coexistence pacifique de tous les Etats. Le Suriname se dit convaincu que les Nations Unies et sa Charte offrent la meilleure garantie en ce domaine, préconisant à cet égard un élargissement du Conseil de sécurité, plus à même de refléter les réalités économiques et politiques internationales de la société mondialisée contemporaine. Le Suriname qui est parmi les nations multiethniques les plus diversifiées au monde, accorde aussi une importance toute particulière au dialogue des civilisations et des religions, convaincu qu'il joue un rôle crucial dans n'importe quelle stratégie pour renforcer la paix et la sécurité internationales. Enfin, Mme Levens a appelé à une restructuration de l'Assemblée générale afin de la rendre plus efficace et lui permettre de traiter des questions d'intérêt commun.

M. LEWIS G. BROWN, Ministre des affaires étrangères du Libéria, a estimé que sans l'intervention rapide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), son pays aurait sombré dans l'abîme de l'insécurité. Rendant hommage au soutien des Nations Unies et des Etats-Unis, il s'est félicité de l'adoption de la résolution 1509 par le Conseil de sécurité, qui établit la création de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et a affirmé que son pays soutiendrait et apporterait toute sa coopération à la réalisation des objectifs énoncés dans la résolution. Le désarmement total du pays, la démobilisation, ainsi qu'un programme durable de réinsertion et de réinstallation sont les

conditions sine qua non du retour à la paix au Libéria, a-t-il poursuivi, saluant à cet égard l'aide constante apportée par la communauté internationale pour établir la paix et la sécurité au Libéria et dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest. Le Ministre a cependant rappelé que les bénéfices du soutien de la communauté internationale pourraient être fortement ralentis sans l'existence d'institutions démocratiques renforcées et sans l'apport de sources de revenus alternatives aux combattants désarmés. A cet égard, il a estimé que la résolution 1343, qui impose un régime de sanctions et de restrictions au Libéria, était contradictoire avec la récente résolution 1509 qui, elle, crée un nouvel espoir pour le pays. La résolution 1343 décourage les investissements étrangers dans le secteur privé, pourtant indispensables à la reconstruction post-conflit et aux programmes de développements du Libéria, a-t-il poursuivi, soulignant que seul un secteur privé actif permettrait à son pays de résoudre les problèmes de chômage à l'origine des difficultés sociales et de l'instabilité politique. Le Ministre libérien des affaires étrangères a donc appelé le Conseil de sécurité à lever les sanctions que subit son pays. Déplorant par ailleurs l'exode massif des ressources que connaît son pays depuis de nombreuses années, il a affirmé que le Gouvernement était impatient de participer activement à la reconstruction de son propre pays, à tous les niveaux de la société. Le Libéria ne peut faire l'objet d'une tutelle et ne sera jamais placé sous tutelle, a en outre fait valoir le Ministre. Par ailleurs, il a exhorté la communauté internationale à accorder une attention particulière à la question de la dette de son pays, dont les ressources ont été anéanties par des années de guerre, affirmant que le peuple libérien reste uni pour la reconstruction du Libéria.

M. IRAKLI MENAGARISHVILI, Ministre des affaires étrangères de la Géorgie, a déclaré que le monde entier était menacé par le terrorisme international et que son pays ne faisait pas exception à la règle. En dépit des difficultés, nous avons fait des progrès substantiels, avec l'aide et le soutien de nos partenaires, en particulier des Etats-Unis, a-t-il déclaré. L'opération anticriminelle et antiterroriste que nous avons menée dans les gorges de Pankisi a été couronnée de succès. Je peux déclarer sans équivoque qu'aujourd'hui les gorges de Pankisi ne comprennent plus aucune personne armée illégalement et n'est plus une menace en quoi que ce soit pour la Géorgie ou ses voisins, a-t-il affirmé. Cependant, tant que le conflit avec la Tchétchénie, ne sera pas résolu le problème continuera. Le Ministre a ensuite évoqué le conflit en Abkhazie, (Géorgie). Ce territoire, sous le contrôle d'un régime séparatiste, s'est transformé en refuge paradisiaque pour les criminels, les trafiquants de drogue et d'humains, les vendeurs d'armes et les groupes terroristes. Le fameux Shamil Bassayev, qui vient d'être inscrit sur la liste du Comité contre le terrorisme, y entretient des relations avec les autorités séparatistes, ainsi qu'avec les groupes terroristes. Les efforts des Nations Unies pour trouver un règlement global du conflit en Abkhazie (Géorgie) ont été moins que satisfaisants. Après dix ans d'implication des Nations Unies, nous ne sommes même pas proches d'un règlement, a-t-il regretté. Des violations flagrantes des droits de l'homme, des actes de nettoyage ethnique de la population géorgienne continuent d'être pratiqués.

Le Ministre a exprimé sa satisfaction devant le fait que depuis la dernière Assemblée générale, le Processus de Genève a revêtu une nouvelle dimension. Ce nouveau développement est cependant encore fragile et il ne devrait pas être un processus mais viser plutôt un résultat. Il a souligné l'importance du récent Sommet de la CEI, renforçant les précédentes décisions des chefs d'Etat mettant en place des restrictions politiques et économiques avec l'Abkhazie (Géorgie). Cependant en dépit de ces étapes positives, il y a peu de changement sur le terrain. Le Ministre a souligné qu'il fallait garder espoir et redoubler d'efforts pour persuader la partie abkhaze d'accepter ce que l'on appelle le Document de Boden, car nous n'allons pas encore tromper les 300 000 réfugiés

et personnes déplacées, dont la patience est à bout, a-t-il déclaré. Par ailleurs, le Ministre a réaffirmé son soutien à l'élargissement du Conseil de sécurité pour les membres permanents et non permanents.

M. KALOMBO T. MWANSA, Ministre des affaires étrangères de la République de la République de Zambie, a condamné le terrorisme sous toutes ses formes, et réaffirmé la coopération et le soutien de la Zambie au Comité contre le terrorisme établi par le Conseil de sécurité. Rappelant que la pauvreté constituait le plus grand obstacle à la mise en oeuvre du développement, il a souligné que la mondialisation avait créé autant d'opportunités que de défis, mais que les conditions économiques mondiales ne profitaient pas aux pays en développement. C'est pour cela que le ministre a prié les pays développés d'honorer leurs engagements en vue d'atteindre l'objectif de verser 0,7% de leur PIB annuel à ceux en développement. De même, si la responsabilité de mettre en oeuvre le NEPAD incombe au premier chef aux Africains, ils ont pour cela besoin du soutien et de la coopération de la communauté internationale. Or le développement de l'Afrique est entravé par les conflits armés et il est nécessaire que la communauté internationale concentre ses efforts sur leur prévention et leur gestion. La pandémie de VIH/sida est également une crise majeure, qui a notamment ravagé la Zambie, a déploré M. Mwanza, qui a cependant souligné les efforts de son pays pour combattre ce fléau, en collaboration avec la société civile, les institutions spécialisées des Nations Unies et le secteur privé. Il a cependant appelé à une contribution plus généreuse au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et la malaria, afin de permettre aux pays qui en ont le plus besoin un meilleur accès aux médicaments génériques. En conclusion, le ministre a appelé de ses vœux à une réforme radicale des Nations Unies.

M. RODOLPHE ADADA, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie du Congo, soulignant l'importance des initiatives de désarmement, a rappelé que son pays avait abrité à Brazzaville en mai dernier le séminaire sous-régional sur la mise en oeuvre en Afrique centrale du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et avait présenté à cette occasion un rapport qui traduit la ferme détermination de l'Afrique centrale à éliminer ce fléau. Il a également fait valoir que son pays a procédé, en application de la Convention d'Ottawa, à la destruction de son stock de mines antipersonnel. S'agissant des initiatives africaines, le Ministre a estimé que le Sommet de l'Union africaine qui vient de se tenir à Maputo, au Mozambique, témoigne de l'état d'esprit actuel de l'Afrique qui souhaite aujourd'hui prendre son destin en main. Sur les conflits en Afrique centrale, le Ministre a invité la Communauté internationale à aider les autorités angolaises dans leurs efforts visant à la reconstruction et a appuyé l'intention du Gouvernement de l'Angola de soumettre un projet de résolution sur l'assistance internationale pour la reconstruction et le développement économique de l'Angola.

S'agissant de la République démocratique du Congo, le Ministre congolais des affaires étrangères a invité la communauté internationale à poursuivre son soutien au processus de pacification et de réunification en cours et à accompagner substantiellement les programmes de reconstruction engagés. Il a réaffirmé le désir de son gouvernement de voir ce pays voisin et frère, retrouver la paix, gage de stabilité pour la sous-région. En outre, il a notamment exhorté la communauté internationale à porter son attention sur la situation en République centrafricaine, confrontée depuis des années à de graves et persistants problèmes économiques, sociaux et en matière de sécurité. Son pays, a-t-il dit, entend saisir la chance historique que représente la Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs pour jeter les

bases d'une coexistence pacifique entre les peuples et nations qui ont un destin commun. A cet égard, il a déclaré que, tout en réaffirmant que cette Conférence est axée sur la République démocratique du Congo, son pays, si proche de la République démocratique du Congo à certains égards, comprend mal qu'il assiste en observateur à cette échéance capitale. Il en serait de même, a-t-il poursuivi, pour d'autres pays voisins de la République démocratique du Congo tels que l'Angola et la République centrafricaine. Enfin, s'agissant de la situation de son propre pays, le Ministre a affirmé que son gouvernement veille à consolider la paix, notamment en poursuivant la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants.

M. KALIOPATE TAVOLA, Ministre des affaires étrangères de Fidji, a rappelé que son pays isolé au milieu du Pacifique Sud n'est pas à l'abri de l'insécurité mondiale. A l'instar de ceux des membres du Forum des Iles pacifiques, il s'est joint aux efforts des Nations Unies dans la recherche d'un nouvel ordre mondial pour la paix et le maintien de la stabilité. Les pays du Pacifique ont toujours été attentifs aux questions de sécurité, a indiqué le Ministre, précisant que de nombreuses initiatives avaient été prises en la matière au cours de ces douze derniers mois, qu'il s'agisse de législation ou de recherche de stabilité, alors même que le Premier Ministre de Fidji présidait le Forum, parmi elles, la décision innovante d'envoyer une mission de rétablissement de la paix aux Iles Salomon, en réponse à la demande d'assistance de ce pays. Des troupes fidjiennes, appuyées par d'autres forces venues d'Australie, de Papouasie Nouvelle-Guinée, de Tonga et de Nouvelle-Zélande ont travaillé conjointement avec les populations des Iles Salomon pour ramener l'ordre et la paix et le Forum a été encouragé par cette initiative pour secourir un voisin en détresse.

Le Ministre a tenu à souligner le caractère multilatéral de cette mission aux Iles Salomon, et souhaité que celle-ci recueille tout le soutien nécessaire des Nations Unies. Son pays est d'ailleurs résolument tourné vers une recherche commune de solutions pour la paix. Il a rappelé que le Pacifique allait de l'avant dans ce domaine. La Déclaration de Nasonini sur la sécurité régionale a été adoptée l'année dernière à Fidji, faisant suite à celle d'Honiara, pour le renforcement de la lutte contre le crime organisé. Les pays du Forum, appuyés par l'Australie, ont d'ailleurs approuvé un budget d'environ 15 millions de dollars tous les trois ans pour un projet de renforcement des forces de police régionales. Ce projet important devrait être basé à Fidji, et comportera une école régionale, chargée de former quelque 900 policiers chaque année venant de chacun des pays du Forum.

Le Ministre a rappelé que son pays était présent dans des opérations de maintien de la paix de l'ONU depuis 1978. 635 officiers sont actuellement employés dans des missions, a-t-il indiqué, en plus des 123 soldats et 15 policiers engagés aux Iles Salomon, un engagement que Fidji compte maintenir dans l'avenir, a-t-il encore indiqué.

M. AHMED ABDI HASHI (Somalie) s'est félicité de l'importance de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida qui s'est tenue le 22 septembre, pressant la communauté internationale d'allouer davantage de ressources aux pays les plus exposés à la pandémie. Par ailleurs, il a rendu hommage au Kenya pour son rôle actif dans le processus de réconciliation nationale somalienne, en accueillant notamment à Mbagatti, il y a un an, la Conférence du même nom. A ce propos, M. Abdi Hashi a fait état des progrès accomplis dans l'intervalle, dont l'entrée en vigueur de la Déclaration de cessation des hostilités et la mise en place d'un mécanisme de surveillance par l'Union africaine. Tout aussi importante est la réalisation des deux premières phases de ladite Conférence. Toutefois, la dernière phase n'a pu être pour l'heure menée à terme en raison de désaccords

sur le contenu de la Charte provisoire, qui touche aux fondements mêmes de l'Etat somalien reconstitué. En dépit de ces difficultés, le représentant a réitéré l'engagement sincère du Gouvernement de transition national en faveur du processus de paix en Somalie.

M. ALFREDO CABRAL (Guinée-Bissau) a déclaré que la question iraquienne a mis en évidence les limites de l'Organisation des Nations Unies. Le représentant a souligné que l'Afrique demeurait confrontée à des difficultés de tous ordres: la malnutrition, la pauvreté, le VIH/sida, la multiplication des conflits et la prolifération des armes. Ce constat vaut notamment pour l'Afrique de l'Ouest où plusieurs conflits armés ont éclaté ces dernières années, avec le Libéria pour épice. La guerre au Libéria est un effet de contagion, le détonateur d'une série de crises et de conflits armés dans la sous-région.

Le représentant a expliqué que la Guinée-Bissau venait d'enregistrer des changements dont la nature et la méthode utilisée pour y parvenir ont pu faire l'objet de critiques, et de condamnations formelles, ce que nous comprenons et acceptons, car nous sommes attachés à la démocratie et à l'état de droit. La triste réalité peut conduire au changement du régime en place pour empêcher qu'une exacerbation des tensions politiques et sociales dans le pays ne conduise à une guerre civile, a-t-il fait remarquer. En Guinée-Bissau, un Comité militaire a décidé de traduire en actes les aspirations de la majorité de la population au changement. Le représentant s'est félicité qu'aucun coup de feu n'ait été tiré, que personne ne soit en détention et que les militaires aient renoncé à exercer le pouvoir. Ils ont été acclamés en libérateurs, a-t-il souligné. Notre peuple était à la limite de ce qu'un peuple peut supporter. Comment dans ces conditions s'étonner que la population ait adhéré à ce changement? s'est-il interrogé. M. Cabral a exhorté la communauté internationale à apporter une aide financière à son pays pour relever les défis du futur et pour que son peuple puisse se nourrir. Nous avons pu aboutir à une Charte de transition pour pouvoir retourner rapidement à l'ordre constitutionnel et démocratique. Le Président de transition qui a été choisi l'a été par consensus. Le représentant a conclu en remerciant le Ghana, le Sénégal, le Nigéria, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et le Timor-Leste.

L'état du monde dressé depuis le début de ce débat général le 23 septembre n'incite guère à l'optimisme, a estimé M. MARTIN BELINGA-EBOUTOU (Cameroun), tout en se félicitant du fait que l'Organisation des Nations Unies n'ait ni fléchi dans ses responsabilités, ni failli dans sa détermination à jouer un rôle central dans la stabilisation et la restauration ordonnée de la souveraineté de l'Iraq en dépit de l'attentat du 19 août 2003 à Bagdad. La complexité des défis et la gravité des périls nous commandent d'intensifier nos efforts collectifs pour faire face au terrorisme, a poursuivi le représentant, plaidant à cet égard pour la convocation d'une Conférence de haut niveau qui serait chargée de définir une riposte collective de la communauté internationale face à cette menace. Aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales que sont le terrorisme ou la prolifération des armes de destruction massive s'ajoutent d'autres menaces tout aussi pernicieuses telles que la pandémie du VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, ou l'extrême pauvreté, a observé M. Belinga-Eboutou. C'est pourquoi, notre mobilisation commune devrait viser, avant tout, à réduire, voire éliminer les germes et les causes des conflits et de la désespérance, a-t-il dit, évoquant à ce titre la nécessaire reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens sur la mise en œuvre de la Feuille de route.

Quant à la situation en Afrique, M. Belinga-Eboutou s'est dit encouragé par le règlement de certains conflits africains et a souligné le rôle de l'ONU, partenaire important du développement économique, de la consolidation de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que de la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent. Plaidant ensuite pour le renforcement de la coopération entre l'ONU et la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), le représentant du Cameroun a également salué les propositions du Secrétaire général relatives à la réforme du système des Nations Unies. Enfin, M. Belinga-Eboutou a lancé un appel à la communauté internationale en faveur d'un appui substantiel au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique avant de considérer, dans le prolongement de l'échec de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancun, que les nations riches devraient consentir à démanteler leurs systèmes de subventions agropastorales qui affectent le Cameroun, notamment dans le domaine de l'industrie bananière.

M. AHMAD CHALABI (Iraq) a déclaré qu'il représentait, devant l'Assemblée générale, la voix de tous les citoyens iraqiens qui avaient tant souffert de la cruauté qui leur a été imposée de l'intérieur comme de l'extérieur. Pendant des années, nous avons lancé des appels dans le désert et ils n'ont pas été entendus; mais l'Iraqien a été patient et n'a jamais baissé les bras et il a continué la lutte pour obtenir un jour la liberté. Il ne fait aucun doute pour nous que la libération de l'Iraq, qui n'aurait pas été possible sans l'aide du Président Bush, correspond à l'aboutissement de la volonté d'un peuple iraquien qui n'aspirait qu'à sortir de ce cauchemar, a poursuivi M. Chalabi, ajoutant que la chute du régime marquait aussi la naissance d'un nouvel Iraq. Nous réussirons si nous arrivons à soutenir et à faire progresser le développement et la liberté dans le pays, a-t-il ajouté.

Rappelant que plus de 60% de la population iraquienne avait aujourd'hui moins de 20 ans, il a déclaré que l'une des priorités était de préparer ces jeunes au XXI<sup>ème</sup> siècle en leur apportant les valeurs éducatives et culturelles qui permettront à chacun d'entre eux d'épanouir sa dignité et le respect de soi même. Les Iraquiens ont, comme tout le monde, le droit à la dignité, la liberté, la justice et la paix, a-t-il poursuivi, affirmant que ce droit à la dignité s'appliquerait sans exception à chaque individu, indépendamment de son statut social, de ses orientations politiques ou de sa situation économique. A cet égard, il a précisé que la dignité des personnes inculpées serait tout autant respectée, indépendamment de leur culpabilité éventuelle. De même, il a fait valoir que la liberté n'était pas un cadeau du législateur ou de l'Etat, mais un principe de base, et qu'en dépit des excès imposés par des personnes extérieures lors de la chute de ce régime de répression, les Iraquiens avaient apporté la preuve que liberté ne signifiait pas chaos. En outre, la justice sera fondée sur l'intégrité et l'indépendance du système judiciaire, et la nouvelle politique de défense s'appuiera sur la paix, a affirmé M. Chalabi.

Poursuivant sur la nécessité d'élaborer un système politique fondé sur des valeurs démocratiques, il a fait valoir qu'il devrait être basé sur la séparation des pouvoirs et le recours aux élections comme ultime arbitre et a déclaré qu'il n'y aurait pas d'interférence entre le judiciaire, le législatif et l'exécutif. En outre, M. Chalabi a déclaré que l'objectif était de faire exister une société civile au travers d'une presse libre, de syndicats et d'institutions indépendants. Par ailleurs, M. Chalabi a insisté sur l'importance du respect des minorités politiques, et sur la réussite d'un système représentatif fédéral basé sur le principe de l'autorité locale, par opposition aux excès nationalistes du passé: ce système exprimera au mieux les aspirations du peuple iraquien. Il sera au coeur d'un pays uni et indivisible, a-t-il poursuivi, affirmant en outre que la jurisprudence islamique constituerait également une base pour le pays. Rappelant à cet égard que l'indépendance des

institutions religieuses avait été niée pendant des années, il a fait valoir que la religion représentait un des fondements de la société iraquienne.

M. JULIAN ROBERT HUNTE, Président de l'Assemblée générale, a remarqué que la présente session de l'Assemblée avait réuni 189 participants, dont 50 chefs d'Etat, 27 chefs de gouvernement et 97 vice-premiers ministres et ministres des affaires étrangères. Ce qui est ressorti du débat général, c'est un soutien éclatant du multilatéralisme et la réaffirmation de l'Organisation des Nations Unies comme étant la principale organisation pouvant traiter des problèmes mondiaux, même si pour beaucoup d'Etats une revitalisation est nécessaire.

M. Hunte a fait remarquer que le Secrétaire général, dans son rapport sur la réforme de l'Organisation, a montré les priorités à suivre cette année. Il a noté les propositions concernant la réforme des Nations Unies, en particulier celle du Conseil de sécurité. Le Président a déclaré en outre que toutes les délégations avaient mentionné la situation en Iraq, ainsi que l'attaque contre le bâtiment des Nations Unies à Bagdad. La situation au Moyen-Orient a été considérée comme un sujet extrêmement préoccupant par de nombreuses délégations et le suivi de la Feuille de route semble être la bonne solution pour beaucoup. Le Président a conclu en disant qu'il avait été frappé par le fait que de nombreux orateurs avaient bien des points de vue en commun, ce qui était pour lui une source d'espoir.

\* \* \* \* \*